



Renouveler sa peupleraie : plus qu'une nécessité, une opportunité

Le peuplier, une ressource qui va manquer

La France a surtout besoin de plantations pour résoudre 2 problèmes majeurs :

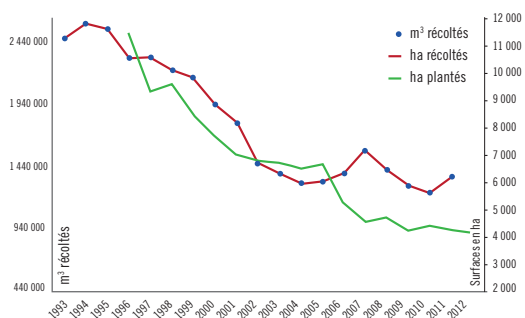
- La surface des plantations est dramatiquement en baisse : on ne plante aujourd'hui que 750 000 plançons (jeunes peupliers) par an contre 2 millions dans les années quatre-vingt-dix. **Les classes d'âge ne sont plus équilibrées, on a un vieillissement de la population de peupliers.**
- Pire : depuis environ 15 ans en France, **on reboise moins en peupliers que ce que l'on récolte.** Le déficit se creuse depuis 2006, avec en moyenne 6 400 ha récoltés par an pour 4 500 ha reboisés (*fig. ci-contre*). **Le capital sur pied est en régression.**

Le redéploiement d'une filière populicole compétitive impose le renouvellement des peupleraies. Car le développement et la modernisation des entreprises de transformation du peuplier sont conditionnés par l'assurance d'une disponibilité de la ressource.

La filière s'organise grâce à la charte **Merci le peuplier** et la naissance de l'association **Peuplier Nord Pas-de-Calais Picardie**. Des industriels sont prêts à investir. Pour cela, il faut une ressource disponible et de qualité, car rappelons que s'il faut 2 ans pour bâtir une usine, il faut 20 à 25 ans pour produire des grumes de peupliers. **Alors n'attendons plus, plantons !**



Peuplier : évolution de la récolte et des surfaces reboisées en France



Source : www.peupliersdefrance.org



180 m³ de peuplier pour les tribunes du stade d'Étapes-sur-Mer.

Des débouchés nombreux et prometteurs

Les débouchés traditionnels sont confortés

Le déroulage de peuplier, valorisé pour les cagettes de fruits, les bourriches d'huîtres ou les boîtes de camembert est parfaitement adapté au contact alimentaire⁽¹⁾. Les sciages pour palettes et caisseries se maintiennent.

Les débouchés novateurs se développent pour répondre aux besoins de notre société

- L'avènement du **contreplaqué "tout peuplier"** rendu obligatoire par la nécessité écologique de remplacer les faces extérieures jusqu'ici en bois exotiques.
- Le développement du **peuplier en structure** (charpente, planchers, bardage, etc.) car le marché maison bois a le vent en poupe.



© Laurent Baillet, Architecte.

Un marché bois construction en expansion

En France entre 2000 et 2013, **la part des maisons individuelles en bois est passée de 4 % du total à 12 %**. Le plus grand bâtiment résidentiel d'Europe en bois massif est aujourd'hui français : ses 8 800 m² de planchers se répartissent sur 5 étages à Ris-Orangis⁽²⁾. Avec beaucoup de retard sur ses voisins, notre pays se lance dans l'utilisation du bois dans l'immobilier tertiaire (pour les commerces et bureaux), ce qui devrait encore accroître la demande en bois.

Le peuplier, avec son bois facilement industrialisable **est bien placé pour remplacer localement les sciages résineux** importés massivement du nord de l'Europe.

La structure tout peuplier de la charpente de la salle de Lézennes.

Un renouvellement qui s'impose pour vos peupleraies

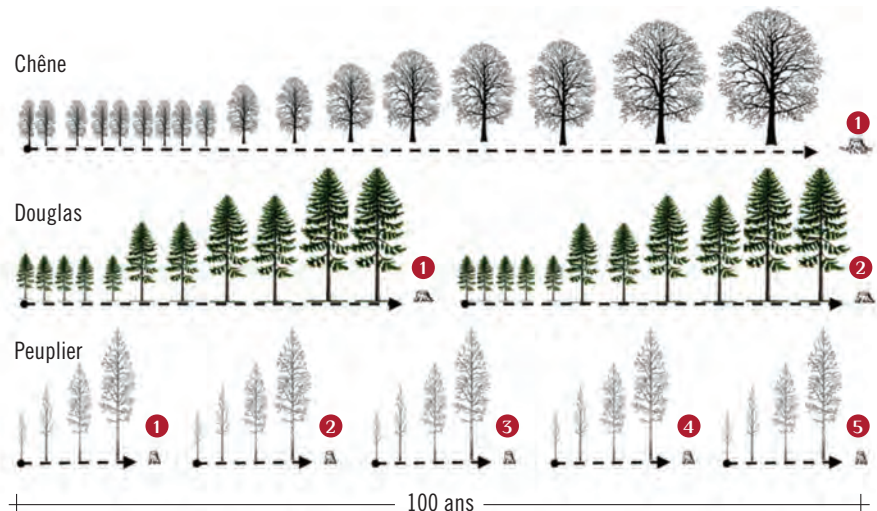
Le peuplier, il a plus d'un atout sous son écorce

Des atouts techniques

- Choisir le peuplier, c'est faire le choix d'une **sylviculture simple à mener**, mais dont le suivi doit être régulier. La popoulture permet de **mettre le pied à l'étrier** de la sylviculture, et d'**initier ses enfants ou petits-enfants**.
- **Le cycle de production est court**. On peut espérer récolter plusieurs fois de son vivant, avec le plaisir de voir vivre et changer ses parcelles à une échelle de temps raisonnable (*fig. ci-dessous*).
- **La productivité est forte**, et fréquemment supérieure aux autres feuillus. Sur bonnes stations, on peut espérer produire 13m³/ha/an de bois de peuplier contre 5m³ pour du chêne.



Cinq rotations de peupliers quand le chêne n'en verra qu'une.



1) EMABOIS. 2) Batiweb.

“Faire du peuplier aujourd’hui ça reste rentable et ça vaut le coup. Si l’on dispose d’un bon terrain à peuplier alors il ne faut même pas se poser la question, il faut planter et replanter.”

Eric Paillassa de l’IDF



L’appui de la science

- Toujours à la pointe du progrès scientifique, le peuplier fut le premier arbre dont le génome a été entièrement séquencé (2006). Il bénéficie de **la recherche la plus puissante du secteur forestier**. Les scientifiques nous proposent **une large gamme de variétés** (ou cultivars³⁾) visant notamment une bonne adaptation stationnelle, une facilité de suivi, une bonne productivité, et une tolérance aux maladies connues.

Le bois de peuplier, à la fois esthétique et industriel

- Il n’y a **pas de mauvaise surprise à la vente** : une qualité A reste une qualité A.
- C’est **un bois que les industriels apprécient**. C’est un bois clair qui prend bien la teinte, se déroule et se cloue facilement.
- L’industrialisation est aisée car les cultivars de peupliers au **bois droit et cylindrique** fournissent une matière première normalisée.
- Les nouveaux cultivars montrent une **nette augmentation des performances mécaniques** pour les sciages et les panneaux (de +15 % en moyenne)⁴⁾.

Un peuplier de valeur, c’est seulement 4 critères :

- **élagué**
- **droit**
- **gros (Ø 45-50 cm)**
- **facilement exploitable**

La rentabilité est encore là !

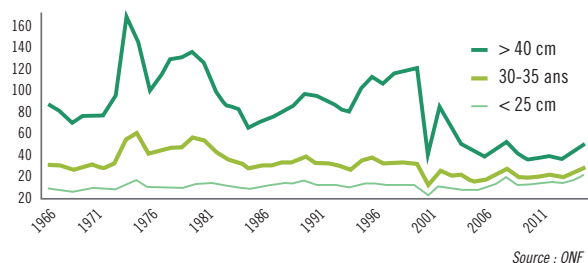
Et c’est important, pour tous ceux qui voudront se lancer dans cette production de bois, rapide et vivante. Car le populteur est bien décidé à tirer un revenu de son foncier, avec des **exigences de productivité et un risque limité**.

Les prix bas d’aujourd’hui feront les bons prix de demain. Car les prix ont toujours été fluctuants, sur le peuplier comme sur toutes autres essences. Pour preuve les prix du hêtre variant de 1 à 4 en moins de 40 ans. (fig. ci-contre)⁵⁾

Le peuplier s’est négocié en 2014 en moyenne à 34,30 €/m³⁶⁾. Alors qu’il se vend aujourd’hui jusqu’à 45 €/m³ dans le sud-ouest, **les prix remontent en Nord Picardie**. Une embellie amorcée cet automne s’est confirmée au printemps (2016) aux ventes groupées des coopératives de la région.

Le tableau ci-dessous présente le taux interne de rentabilité⁷⁾ d’un projet de plantation de peuplier. Si le peuplier est planté sur un bon terrain, cela correspond à **un placement nettement supérieur au Livret A**. Quelle autre essence peut en dire autant sur des sols alluviaux ?

Prix du hêtre en euros constants (2014) aux ventes d’automne



Source : ONF

Évolution du taux de rentabilité* en fonction de la circonférence moyenne et du prix unitaire au m³

Circonférence moyenne du peuplement à 20 ans	Prix au m ³					
	20€	25€	30€	35€	40€	45€
100 cm	< 0	< 0	< 0	0,5 à 1 %	1 à 1,5 %	2 à 2,5 %
110 cm	< 0	< 0	0,5 à 1 %	1,5 à 2 %	2,5 à 3 %	3 à 3,5 %
120 cm	< 0	0,5 à 1 %	1,5 à 2 %	2,5 à 3 %	3,5 à 4 %	4 à 4,5 %
130 cm	0 à 0,5 %	1,5 à 2 %	2,5 à 3 %	3,5 à 4 %	4,5 à 5 %	5 à 5,5 %
140 cm	1,5 à 2 %	2,5 à 3 %	3,5 à 4 %	4,5 à 5 %	5,5 %	6 à 6,5 %
150 cm	2 à 2,5 %	3 à 3,5 %	4,5 à 5 %	5,5 %	6 à 6,5 %	7 %

Hypothèses retenues

- exploitabilité : 20 ans
- densité : 8m x 8m
- taux de mortalité final : 10 %
- hauteur découpe : 10 m

Travaux

- 1 girobroyage
- 2 tailles de formation
- 3 élagages
- 3 désherbages

* Taux de rentabilité en 2016. Il peut varier suivant le contexte économique.

3) Un cultivar est sélectionné par reproduction sexuée pour être ensuite reproduit à l’infini par bouturage. 4) Forêt entreprise n°213, p46. 5) ONF, prix moyens des bois sur pied aux ventes d’automne, toutes forêts publiques, de 1989 à 2014 (en euros constants). 6) Le prix de vente des bois sur pied en forêt privée, indicateur 2015, France Bois Forêt. 7) TIR : le taux interne de rentabilité est le taux d’actualisation qui annule la valeur actuelle nette d’une série de flux financiers (l’investissement de départ).

Que perd-on à garder ses peupliers sur pied quand ils sont mûrs ?

Quand le blé est mûr, nous le récoltons sans attendre. C'est la même chose pour le peuplier, car aucun facteur n'est favorable à l'attente :

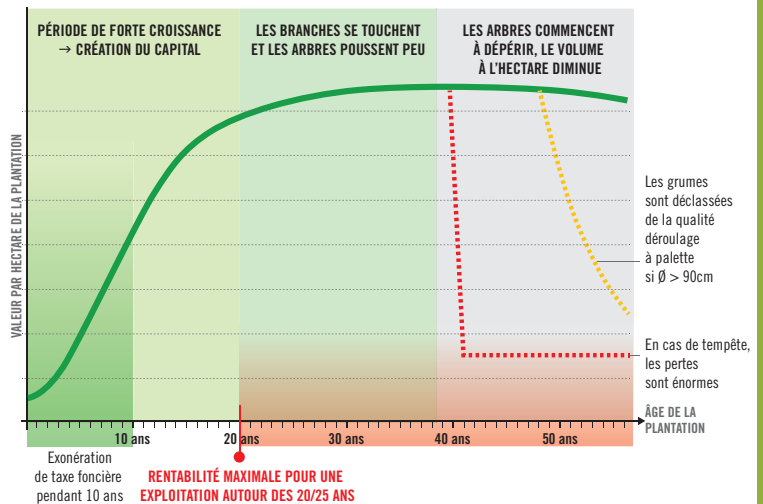
Biologiquement : les peupleraies ont une croissance forte dans le jeune âge. **L'accroissement moyen est maximal entre 12 et 15 ans puis diminue graduellement** (courbe verte). Des peupleraies vieillissantes qui poussent peu sont plus sensibles aux parasites de faiblesse.

Fiscalement : quand on replante en peupliers, on bénéficie de 10 ans d'exonération de la taxe foncière. **Si on coupe à 20 ans, on n'aura payé la taxe que 10 ans, soit 1 an sur 2.** Alors que si on coupe à 35 ans, on en paiera presque moitié plus !

Climatiquement : conserver longtemps un peuplement sur pied l'expose davantage aux **risques climatiques**. Des **bris de tempête** déclassent brutalement le bois de qualité déroulage en bois d'industrie, avec une perte moyenne de 20€/m³ (courbe rouge).

Techniquement : au-delà de 50 cm de diamètre, **le prix n'augmente plus avec la grosseur de l'arbre**. Les bois de très gros diamètres ne correspondent plus aux usages ni aux machines actuelles. Difficiles à dérouler, ils sont souvent **déclassés en palette** (courbe jaune).

Variation de la valeur moyenne d'une peupleraie au cours du temps



Le peuplier, une culture plus qu'écologique

La FAO⁽⁸⁾ a reconnu le peuplier comme **l'arbre du XXI^e siècle**. Sa très bonne productivité lui assure une fixation de carbone atmosphérique autour de **8 tonnes de CO₂/ha/an**.

Placé en fond de vallée à proximité des cours d'eau, c'est également un **excellent épurateur**. Friands de nitrates, le peuplier filtre les eaux de ruissellement.

Cette essence emblématique de la région est plébiscitée par la population qui lui reconnaît un **rôle fort dans l'identité du territoire**⁽⁹⁾.

Le peuplier est pourvoyeur d'emplois locaux : chaque rotation de peupliers (20/25 ans) génère des besoins en plantation, en travaux sylvicoles, en exploitation et en transformation.



**1 ha de peupliers sur une rotation de 25 ans
= une année de travail à plein-temps⁽¹⁰⁾**

8) FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. 9) La place de la peupleraie dans le territoire en Nord-Pas-de-Calais-Picardie, sur demande. 10) Pro-populus.

CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE NORD PAS-DE-CALAIS PICARDIE

96, rue Jean Moulin • 80000 AMIENS
Tél. 03 22 33 52 00 • Fax. 03 22 95 01 63
nordpicardie@crpf.fr • www.crpfnordpic.fr

